

Direction des Finances et des Assemblées
Services des Assemblées et de la Comptabilité

Arrêté N° 23-0554

désignant Dominique DELMAS, conseillère départementale du canton de Bourgs sur Colagne pour représenter le Conseil départemental de la Lozère lors de l'assemblée plénière de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA).

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

- VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 3221-7 ;
- VU l'article 3 de la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement et du décret n° 2016-209 du 28 février 2016 relatif à la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées ;
- VU l'article L. 233-3 du Code l'action sociale et des familles ;
- VU l'installation du Conseil départemental en date du 1er juillet 2021 et l'élection de Sophie PANTEL en qualité de la Présidente du Conseil Départemental ;
- VU la délibération n°CD_21_2014 du 1^{er} juillet 2021 constatant l'élection de la commission permanente du Conseil départemental ;
- VU la délibération n°CP_21_270 du 20 juillet 2021 relative à l'information sur les désignation et complément.

Considérant qu'après avoir été informé par Madame Françoise AMARGER-BRAJON, conseillère départementale du canton de Mende Sud, de son impossibilité d'assister à l'assemblée plénière de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'autonomie (CFPPA) qui se tient le jeudi 16 février 2023 à 14 h.

ARRÊTE

ARTICLE UNIQUE

La Présidente du Conseil départemental donne mandat à Madame Dominique DELMAS, conseillère départementale du canton de Bourgs sur Colagne :

- pour représenter le Conseil départemental de la Lozère lors de l'assemblée plénière de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) le jeudi 16 février 2023 à 14 h ;
- pour accomplir l'ensemble des actes nécessaires au titre de cette représentation,
- pour signer tout document lors de cette assemblée plénière.

Mende, le 16 février 2023

La Présidente du Conseil Départemental,
Sophie PANTEL

